Equipe pédagogique d’Histoire-Géographie

Lycée Déodat de Séverac, Toulouse.

 A l’attention de Monsieur le Recteur de l’Académie de Toulouse,

 Sous couvert des IA-IPR d’Histoire-Géographie

 Sous couvert de Monsieur le Proviseur du lycée Déodat de Séverac

Objet : Demande d’annulation des épreuves communes du contrôle continu de janvier.

 Monsieur,

 Suite à une réunion d’équipe disciplinaire, nous souhaitons faire part de notre profond désaccord avec la mise en place des Epreuves communes de contrôle continu (E3C) de janvier.

En accord avec le communiqué de l’Association des Professeurs d’Histoire-Géographie (APHG), paru le 11 décembre dernier, et comme de nombreuses équipes disciplinaires des lycées de l’académie, nous avons constaté de nombreuses incohérences liées à la mise en place de la réforme et des prochaines E3C :

-Des programmes trop chargés, rédigés dans la précipitation, sans réelle concertation et sans formation, qui ne correspondent pas au niveau des élèves.

-Des sujets qui ne prennent pas en compte la diversité des progressions, ni la liberté pédagogique.

-Des épreuves, dont la durée est beaucoup trop courte, pour des exercices complexes qui demandent de la réflexion et donc plus de temps. Comme nous pouvons le constater dans nos évaluations de contrôle continu depuis le début de l’année scolaire, le format de l’examen est inadapté.

-Une charge de travail anxiogène et décourageante pour nos élèves dans un temps beaucoup trop contraint qui ne leur permet pas de construire des acquis solides, à la fois en terme de connaissances et de savoir-faire.

-Le décalage permanent entre des objectifs à atteindre et la réalité du travail dans les classes conduit à une détérioration de la relation pédagogique, pourtant fondamentale à l’exercice de notre métier.

-L’absence de cadrage national concernant les E3C rompt avec le principe d’égalité : pas de corrigé commun, des mises en pratique qui diffèrent d’un établissement à l’autre (accès à la banque nationale du sujet, organisation et calendrier des épreuves). Finalement, nous ne sommes ni dans un contrôle continu, ni dans une évaluation nationale.

-Le non-respect du calendrier prévu par le ministère en particulier pour l’ouverture de la Banque Nationale des sujets, auquel on peut aussi ajouter la complexité de lecture des sujets, qui a conduit l’Inspection générale à proposer une explication du codage présenté.

C’est pourquoi, nous ne participerons ni à la sélection des sujets ni à la surveillance des épreuves et nous demandons l’annulation des E3C de janvier remplacées par une épreuve en fin de terminale, juste et égalitaire.

 Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à notre sincère dévouement au Service Public d’Education.